Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Éducation physique et sportive > S'informer > Élèves Sportif(ve) de Haut Niveau (ESHN) et classe sport études > les classes sport études https://ww2.ac-poitiers.fr/eps/spip.php?article962 - Auteur : Laurent GARNAUD



Guide pour la mise en œuvre des dispositifs sportétudes.

Descriptif:

Ensemble de documents qui a pour but de faciliter la mise en place et le fonctionnement du dispositif sport-études.

Ces documents ont pour but de faciliter la mise en place et le fonctionnement du dispositif sport-études, dont l'organisation est précisée dans la seconde partie de la circulaire. Le dispositif s'inscrit dans l'ambition d'accroître le nombre de

bénéficiaires d'un dispositif d'aménagement favorable au développement de la performance sportive. Il veille à proposer une offre territoriale de proximité, en cohérence avec les schémas territoriaux d'accession au sport de haut niveau.

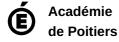
L'objectif de 25000 élèves sportifs accompagnés dans le cadre du dispositif sport étude doit être visé pour la rentrée 2027. Plusieurs conditions doivent être réunies pour l'atteindre :

- La cartographie du dispositif doit être fondée sur une adéquation entre les espaces dédiés à la formation sportive et la formation scolaire puis consolidée par la bonne inscription des publics cibles.
- Les directeurs techniques nationaux (DTN) doivent inscrire le sport-études dans la définition de leur parcours d'accession vers la haute performance sportive.

La DGESCO, la DS et l'ANS contribueront à l'identification et au partage des bonnes pratiques entre les territoires. Ces dernières peuvent être innovantes, tout en respectant l'enjeu de la double réussite (scolaire et sportive) pour les élèves

sportifs bénéficiaires d'un accompagnement spécifique vers le haut niveau. Ces pratiques innovantes doivent être établies avec l'accord de la CPASHN, qui peut consulter la DGESCO, la DS et l'ANS en tant que de besoin. L'année scolaire 2024-2025 permettra de mettre en œuvre le dispositif sport- études et d'affiner le travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs, en particulier en matière d'identification des publics de catégorie 3 et 4, en matière d'allègement et d'aménagement collectifs, et en matière de maillage territorial. En tout état de cause, le dispositif devra avoir donné son plein régime dès la rentrée scolaire 2025

■ 2025 Guide Dispositifs Sport Etude (PDF de 1.2 Mo)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.